

---

Un village bédouin rasé 83 fois doit payer 500 000 dollars pour les démolitions selon Israël

## Description

[11245821\\_1434251973558142\\_5078412927839470167\\_o](#)

Israeli authorities enter al-Araqib village and its cemetery. (Photo: Rabbis for Human Rights)

Le village non-reconnu d'al-Araqib est passé au tribunal mercredi, où Israël a affirmé que le village du sud du désert doit payer 500 000 dollars [2 millions de shekels israéliens] pour couvrir les frais des démolitions et du millier de policiers déployés pour la destruction. Depuis 2010, al-Araqib a été entièrement rasé 83 fois, plus que n'importe quelle autre localité d'Israël.

En Israël, près de la moitié de la population bédouine, 90000 éleveurs arabes palestiniens, vivent dans des localités qui ne sont pas considérées légales par l'État. Sans reconnaissance, ces villages font l'objet de projets de démolition. Dans le cas d'al-Araqib, de nouvelles batailles juridiques pour la propriété des terres ont incité Israël à donner l'ordre d'expulsion massive pour tout le village. L'État affirme qu'il a exproprié les terres légalement en se servant du Code Ottoman qui était encore en vigueur dans les années 50. Les habitants d'al-Araqib ont toujours les copies de leurs anciens actes et disent qu'ils sont valables et à jour.

Alors que par le passé on a fait payer à des propriétaires individuels les frais de démolition d'une maison, c'est la première fois dans l'histoire d'Israël qu'une ville entière est priée de payer pour sa destruction. Quand Israël a détruit des colonies et des avant-postes jugés illégaux en Cisjordanie, ces villes juives israéliennes n'ont jamais reçu la facture par la suite.

« Les Israéliens [juifs] n'ont jamais auparavant été poursuivis en justice pour payer ces démolitions », m'a dit Khaled Sawalhi, un avocat qui représente al-Araqib. Il a traité des dizaines d'affaires de démolitions au cours de sa carrière. Il a souligné que le cas d'al-Araqib a ceci de particulier qu'il pourrait créer un précédent qui coûtera cher à 45 autres villages non-reconnus qui sont menacés de destruction. « Israël la propriété des terres est contestée.

Israël a détruit plus de 27000 habitations en territoire palestinien occupé depuis le début de l'occupation en 1967. Quand l'État a exigé des Palestiniens qu'ils paient pour la démolition des bâtiments, l'Administration Civile et la ville de Jérusalem ont fixé le tarif. Dans le cas d'al-Araqib, c'est l'Administration de la terre d'Israël qui exige le montant, une institution gouvernementale qui surveille les terres de l'État et qui est le plaignant dans une requête déposée par le village.

---

« Il n'y a pas de justice dans la gestion de cette affaire par l'État. Nous avons la preuve que cette terre leur appartient et que c'est une propriété privée » a déclaré Sawalhi.

Après avoir connu plus de destructions que dans tout autre village d'Israël et avoir autant de fois reconstruit leurs habitations, les habitants d'al-Araquib sont maintenant entassés dans des tentes entre les tombes. Depuis que les démolitions ont commencé il y a plus de 10 ans, les habitants se sont installés dans le cimetière du village. Pour les villageois, ce n'est pas morbide de vivre à côté des pierres tombales ; ils voient en ce campement un nouveau moyen de défrayer les destructions fréquentes d'Israël.

« J'espère que Ayman Odeh [dirigeant politique et président de la Liste arabe unie] fera quelque chose », a dit Mondoweiss Aziz Al-Turi, 41 ans, habitant d'al-Araquib, en déplorant : « Je ne crois pas qu'il puisse changer la politique d'Israël avec ce gouvernement ». Aziz Al-Turi est né et a grandi à al-Araquib et il fait partie de ses militants anti-démolition les plus célèbres. Il vit avec sa femme et ses six enfants dans une petite tente dans le cimetière. Ils possèdent une voiture et parfois Aziz Al-Turi y dort quand il fait froid ou qu'il pleut. Le plus jeune de ses fils, âgé de 3 ans, s'appelle al-Araquib, comme le village. « Il est né au moment même où ils [Israël] ont détruit al-Araquib », dit-il.

Outre les démolitions, la famille d'Aziz Al-Turi est constamment empêtrée dans des problèmes judiciaires. L'État a engagé des poursuites contre son père en février dernier pour « prise de contrôle par la force » du territoire d'al-Araquib, et « non-respect de l'injonction de quitter le territoire »

Dans une autre affaire engagée par l'Administration de la terre d'Israël, Aziz Al-Turi figure parmi les dix habitants d'al-Araquib qui doivent payer un cumul de 1300 dollars [5000 shekels] d'amendes journalières. C'est un dédommagement pour l'« arona », des arrâges de loyer dont l'État a exigé le paiement même si la question de la propriété des terres reste bloquée depuis des années au tribunal. Pour les habitants d'al-Araquib, ces batailles sont des tentatives d'Israël pour les faire partir de leurs terres définitivement.

Aziz Al-Turi sera de nouveau devant les tribunaux cet automne, à la fin du mois de septembre quand le procès pour l'amende de 500 000 dollars s'ouvrira.

Traduction: E.C pour l'Agence Média Palestine

Source: [Mondoweiss](#)

**date créée**  
2015/05/12